

Zeitschrift: Sinfonia : offizielles Organ des Eidgenössischen Orchesterverband = organe officiel de la Société fédérale des orchestres

Herausgeber: Eidgenössischer Orchesterverband

Band: 30 (1969)

Heft: 9-10

Rubrik: Procès-verbal de la 49e assemblée des délégués du 4 mai 1969 dans la Festhalle de Sempach

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Procès-verbal de la 49e assemblée des délégués du 4 mai 1969 dans la Festhalle de Sempach

Ordre du jour

1. Salutations
2. Election des scrutateurs et établissement de la liste des présences
3. Procès-verbal de la 48e assemblée des délégués du 5 mai 1968 à Berne
4. Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1968
5. Rapport sur la bibliothèque pour 1968
6. Rapport de la commission de musique pour 1968
7. Comptes 1968 et rapport des vérificateurs des comptes
8. Budget 1969 et fixation de la cotisation annuelle
9. Elections
10. Propositions du comité central (programme de travail)
11. Propositions des sections
12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués
13. Divers
14. Nomination des vétérans de la SFO

1. Salutations

Après une courte orientation d'ordre administratif, le vice-président, M. Hermann Unternährer, ouvre à 9.50 heures la 49e assemblée des délégués.

Sont empêchés d'assister à cette assemblée: Pro Helvetia, la Société fédérale de musique, le Conseil suisse de la musique, le Dr. Uzler du département fédéral de l'intérieur et la Société suisse de pédagogie musicale.

M. Unternährer remercie tout d'abord la section de Sempach qui a tout mis en oeuvre en vue de la réussite de cette assemblée des délégués. Le concert de samedi soir, sous la direction de Franz Köchli, présenté par la section de Sempach en collaboration de celle de Willisau, a donné une preuve évidente des liens amicaux qui unissent ces deux sections voisines. En outre, il remercie la Cäcilienverein de Sempach et la Theatergesellschaft de nous avoir présenté quelques extraits du festival «Der Müller von Sempach» et de nous avoir fait apprécier une page de notre histoire suisse.

M. le Schultheiss Dr. Hans Rogger du canton de Lucerne honora notre assemblée de sa présence. Le vice-président relève également la présence du syndic de Sempach, M. Hans Helfenstein, et des députés au Grand conseil: MM. Joseph Bühlmann, Walter Lieb (président de l'Orchesterverein) et Otto Schnieper, tous trois membres actifs de l'orchestre. Il salue encore les représentants de la presse: MM. Alois Moser et Fritz Schürmann. M. Unternährer souhaite une cordiale bienvenue à M. Robert Botteron, président d'honneur, et aux membres d'honneur: MM. Dr. Fallet, Joseph Kündig, Paul Schenk et Benno Zürcher. Notre bibliothécaire central Benno Zürcher est aujourd'hui en activité depuis 10 ans; un bouquet de fleurs marque tout spécialement cet anniversaire. La commission de musique est représentée, à part son président, le Dr Fallet, déjà mentionné,

encore par M. Fritz Kneusslin et enfin Mlle Jacqueline Jacot, nouveau membre de la commission de musique. Mlle Jacot n'a malheureusement pu assister à cette assemblée étant donné qu'elle devait assurer son service d'organiste à la collégiale de Saint-Imier.

Le vice-président Unternährer salue encore tout spécialement les sections qui sont entrées dans la SFO au cours de l'année et il souhaite une cordiale bienvenue aux vétérans d'honneur, aux vétérans et aux délégués.

Après avoir présenté ses salutations en langue française, il prie l'assemblée d'honorer ceux qui sont disparus au cours de l'année. Le Dr. Fallet mentionne encore une fois la fin tragique du président Max Zehnder de Coire. Il relève la mort du maître de chapelle Hermann Hofmann, membre de la commission de musique de 1935 à 1948, et du maître de chapelle Ernst Hess, membre de la commission de musique de 1965 à 1968, décédé le 2. 11. 1968, c'est-à-dire une semaine après le début du cours de direction, ainsi que du membre fondateur M. Ernst Mathys, vice-président de 1918 à 1936, disparu le 5. 11. 1968. En leur mémoire, un quatuor joue un mouvement lent de Nardini et l'andante du quatuor en la, KV 575, de Mozart, tout spécialement en souvenir de M. Hess, qui était un connaisseur par excellence de la musique mozartienne.

2. Election des scrutateurs et établissement de la liste des présences

Sont proposés et élus: MM. Bart, Orchesterverein Brugg, Kunz, Orchesterverein Wil, et Sidler, Orchesterverein Cham.

Les membres d'honneur B. Liengme et C. Olivetti se sont excusés.

Des 127 sections, 24 se sont excusées, 40 pas excusées, et 63 sections, représentées par 110 délégués et 33 autres participants, sont présentes.

Ne se sont pas excusées les sections suivantes: Aarau, Arth am See, Orchester der Musikschule Baden, Basler Orchesterverein, Bellinzona, Orchestre des Jeunes musicales de Berne, Orchester des Berner Männerchors, Berner Konzert- und Unterhaltungsorchester, Berner Mediziner-Orchester, Orchester der Musikpädagogischen Vereinigung Bern, Collegium musicum Beromünster, Orchestre de chambre romand de Bienne, Orchestre de la Ville de Bulle, Burgdorf, Delémont, Dornach, Flums, Gossau, Grenchen, Kerns, Kriens, Orchestre symphonique de Lausanne, Orchester des Musikvereins Lenzburg, Meilen, Menzingen, Neuchâtel, Nyon, Le Sentier, Sins, Sumiswald, Schüpfheim. Allgemeine Orchestergesellschaft Thun, Jugendorchester des SMPV Thun, Thusis, Triengen, Wattwil, Yverdon, Zofingen, Kirchgemeindeorchester Schwamendingen, Zurzach.

3. Procès-Verbal de la 48e assemblée des délégués du 3 mai 1968 à Berne

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués de l'année jubilaire, publié dans le no 9/10 de la «Sinfonia», est accepté.

4. Rapport annuel de la Société fédérale des orchestres pour 1968

Le rapport annuel 1968, rédigé par M. Unternährer, vice-président, a été publié dans le no 3/4 de la «Sinfonia». Il est admis avec remerciements au rédacteur.

5. Rapport sur la bibliothèque pour 1968

Ce rapport, également publié dans le no 3/4 de la «Sinfonia» est admis à l'unanimité.

6. Rapport de la commission de musique pour 1968

Le rapport de la commission de musique a été rédigé par le Dr. Fallet et publié dans le no 3/4 de la «Sinfonia». Il est admis avec remerciements à son auteur.

7. Comptes 1968 et rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes ont été publiés dans le no 3/4 de la «Sinfonia». M. Vincent Offner de la section vérificatrice de Guin donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Il recommande à l'assemblée d'en donner décharge au trésorier. A l'unanimité, l'assemblée admet les comptes tels qu'ils sont présentés et donne décharge au trésorier central.

8. Budget 1969 et fixation de la cotisation annuelle

Le trésorier est chargé de présenter le budget 1969 à l'assemblée. Sur la base des différents postes budgétés pour 1969, le comité central se voit dans l'obligation de proposer à l'assemblée une augmentation de la cotisation annuelle de fr. 1.— par membre.

Les frais de location et d'entretien de la bibliothèque ont encore sensiblement augmenté. En contre-partie, la bibliothèque est facilement accessible et le bibliothécaire peut enfin travailler dans des conditions normales. L'aide que Pro Helvetia nous procure chaque année sous forme de subvention ne suffit plus à maintenir et à développer la bibliothèque centrale.

L'assemblée vote une augmentation de la cotisation annuelle de fr. 1.— par membre de section et la porte ainsi à fr. 3.—.

Le budget est admis.

Le Dr. Fallet rapporte sur la publication, les frais d'impression, la vente et le financement de la plaquette du Jubilé. L'exemplaire définitif comprend 161 pages alors que leur nombre avait été planifié à 64. De ce fait, l'impression est encore plus chère. En revanche, cet ouvrage est remarquable et présente une documentation culturelle sur l'activité musicale des amateurs.

Le compte provisoire se présente comme il suit:

Facture pour frais d'impression:	fr. 11 439.—	
Facture pour bulletins de commande	fr. 141.—	
Réserve selon décision de l'AD 1967		fr. 1 879.—
Réserve au bilan		fr. 700.—
Commandes par souscription		fr. 1 921.—
	<hr/>	
	fr. 11 580.—	fr. 4 500.—

Il reste donc encore environ fr. 7000.— à couvrir. Avant tout, nous espérons effectuer d'autres ventes. Le comité central a décidé dans sa dernière séance d'élever le prix de vente à fr. 6.— pour les membres et à fr. 10.— pour les non-

membres. Il est évident que ceux qui recevraient prochainement un envoi et paieraient un prix plus élevé, sont vivement remerciés par avance. Afin de trouver encore d'autres moyens financiers, la SFO ouvrira une action de dons. Nous ferons appel aux sections fondatrices de 1918; le Berner Musikkollegium a déjà fait un don de fr. 500.— et de plus a payé les exemplaires reçus fr. 6.— la pièce. Nous pensons aux orchestres de villes, aux membres d'honneur, à la Société fédérale de musique, à l'Association des musiciens suisses et à la SUISA. Eventuellement, on peut attendre une aide du Fonds culturel du Don national, de la Société de banque suisse et de l'Union des banques suisses.

Pour terminer, le Dr. Fallet remercie le président d'honneur R. Botteron de sa préface et l'imprimerie Kündig qui accepte de patienter pour le paiement.

Au nom de tous, le vice-président Unternährer remercie chaleureusement le rédacteur et l'auteur de son gigantesque travail et lui assure que nous sommes fiers et heureux de son oeuvre. En guise de remerciement, M. Unternährer lui offre une potiche sortant de son atelier de bricoleur.

Le président d'honneur Botteron est assez déçu que les commandes par souscription soient si peu nombreuses et il exprime le désir que les sections fassent de la propagande. Le membre d'honneur Joseph Kündig soutient ce vœux de toutes ses forces, car, grâce à cette publication la population comprendra mieux la signification de notre activité musicale.

9. Elections

Après la démission du président central Frei, le comité central a fait de nombreuses démarches auprès de candidats éventuels et aujourd'hui il a le plaisir de présenter à l'assemblée le Dr. Aloïs Bernet, directeur de l'Orchestre de Sursee, comme candidat à la présidence de la SFO. L'assemblée en se levant et en applaudissant élit le Dr. Bernet président central.

Le Dr. Bernet remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée et qui l'honore non seulement lui-même mais encore l'Orchestre de Sursee et son président, M. Hochstrasser. Il s'efforcera d'une part de servir la musique et les musiciens amateurs et, d'autre part, de remplir ses devoirs de président en parfaite collaboration avec les membres du comité central et de la commission de musique.

Lors de l'assemblée des délégués de 1968, l'assemblée avait confié au comité central la mission de trouver un nouveau bibliothécaire. Entre-temps, le bibliothécaire central Zürcher s'est déclaré d'accord de poursuivre sa collaboration comme tel; le comité central, lors de sa séance d'août 1968 l'a réintégré dans sa fonction.

Selon le roulement, la section vérificatrice des comptes d'Ostermundigen arriva à échéance de son mandat. Pour la remplacer, la section d'Emmenbrücke est proposée et nommée.

10. Propositions du comité central (programme de travail)

Le comité central, dans sa séance d'hier, a décidé de continuer le cours de direction.

M. Fritz Kneusslin, dirigeant du cours 1968/69, s'exprime brièvement sur son déroulement et se réjouit aujourd'hui de constater que huit participants au cours sont présents. Il a l'intention d'introduire dans le 2e cours la musique moderne. Le comité central, en collaboration avec la commission de musique préparera le nouveau programme et invitera les sections par voie de circulaires. Le Dr. Wiesmer, de l'Orchestre de chambre de Schaffhouse, exprime sa grande satisfaction sur le déroulement du premier cours et sur l'organisation d'un second cours de direction.

11. Proposition des sections

Aucune n'a été enregistrée. Pourtant certaines questions sont posées:

M. A. Sidler, Orchesterverein Cham, désire que les oeuvres en possession de sections, spécialement les concerti pour solistes qui depuis des années, somnolent dans les archives et ne sont plus joués, soient «déterrées» et qu'elles soient annoncées à la bibliothèque centrale si elle ne les possède pas. Cette manoeuvre permettrait une aide plus efficace entre les sections. Bien que cette proposition ait soulevé des applaudissements dans la salle, le comité central se voit dans l'obligation d'informer l'assemblée que le bibliothécaire central n'est plus en mesure de s'occuper de cette affaire. M. Paul Schenk communique que le comité central a essayé depuis des années et à maintes reprises d'entreprendre quelque chose dans ce sens, mais l'exécution pratique s'est toujours heurtée à l'inertie déconcertante des sections. En outre, qui voudrait prendre la responsabilité de la tenue de la cartothèque, du fait que les réponses ne rentrent qu'avec beaucoup de retard, ainsi que les expériences avec nos circulaires le prouvent. En revanche, le désir est très compréhensible et légitime, mais par des demandes directes entre sections, le but devrait être plus facilement atteint. A ce sujet, M. Fritz Kneusslin propose que la musique en question pourrait être vendue à des prix modiques à la bibliothèque centrale, ou mieux encore remise gratuitement.

M. Burlet, Orchestre de Viège, demande si la SFO avait la possibilité de prendre des contacts afin de fournir des chefs d'attaque capables surtout sur le plan pédagogique.

M. Keller, Orchestre de Thalwil, demande si on ne pourrait pas bénéficier d'une subvention fédérale plus large. La SFO est reconnaissante que sa subvention n'ait pas été réduite lors de la réduction générale qui a été effectuée il y a deux ans. Dans un avenir rapproché, il ne faut pas compter sur une augmentation de cette subvention. M. Burlet, Orchestre de Viège, n'est pas d'accord avec la réclamation en vue de l'obtention d'une subvention plus grande, car l'enseignement de la musique et, par là, la contribution à la formation de l'être humain, ne devrait pas dépendre d'une subvention, mais devrait appartenir au programme scolaire.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée des délégués

Jusqu'alors aucune section ne s'est annoncée. Après réflexion, M. Schönenberger de l'«Orchester der Bühnen- und Theaterfreunde de Brugg 66» informe l'assemblée que malgré que son orchestre ne soit entré qu'en 1968, il est prêt à organiser la prochaine assemblée des délégués. Cette décision est accueillie avec des applaudissements.

13. Divers

M. M. Beer de Bâle remet à tous les présidents de section présents une gravure sur bois, oeuvre de goût et de talent, à titre de souvenir de cette assemblée des délégués et en remerciement du cours de direction.

M. Chenevard, Orchestergesellschaft Winterthur, remercie le comité central de la préparation de cette assemblée des délégués et spécialement M. Unternährer, vice-président, de la liquidation rapide de l'ordre du jour.

M. Schönenberger, Brugg, remercie l'assemblée de la confiance qu'elle lui a témoignée et se réjouit de pouvoir organiser l'assemblée des délégués de 1970 à Brugg.

M. Botteron, président d'honneur, remercie aussie tous les participants et en particulier le vice-président, M. Unternährer, de cette excellente assemblée des délégués.

14. Hommage aux vétérans fédéraux des orchestres

Cet hommage, point culminant des assemblées des délégués, a déjà été décrit par notre rédacteur avec beaucoup d'enthousiasme dans son compte rendu. Il ne reste donc au teneur du procès-verbal qu'à énumérer la liste des vétérans.

Sont nommés: 2 vétérans d'honneur et 17 vétérans, dont les noms figurent à la page 108 du no. 7—8 de la «Sinfonia».

Après l'assemblée, les participants ont pu apprécier un apéritif bien mérité, puis prendre part à un dîner officiel des plus copieux.

Wallisellen, le 30 juin 1969

La secrétaire centrale: *Isabella Bürgin*

Berichtigung — Corrigendum

Der Druckfehlerteufel ist der größte Schreck jedes Redaktors. Der aufmerksame Leser der letzten Nummer wird auf Seite 108 bemerkt haben, daß die Titel *Veteranen* und *Ehrenveteranen* vertauscht worden sind. Wir haben in Wirklichkeit nur zwei Ehrenveteranen, aber siebzehn Veteranen ernannt.

Les fautes d'impression sont une chose diabolique et la terreur de chaque rédacteur. Le lecteur attentif du dernier numéro aura pu constater à la page 108 que les titres *Veteranen* et *Ehrenveteranen* ont été intervertis. En réalité, nous n'avons nommé que deux vétérans d'honneur, mais dix-sept vétérans.